

MERCREDI, 27 FEVRIER 1889

LE PATRIOTISME CANADIEN

L'hon. M. Laurier a présenté, hier, à la chambre des Communes, une motion tendant à ce que le gouvernement s'occupe sans retard à faire cesser les regrettables divergences existant entre le Canada et les Etats-Unis sur les questions du commerce et des pêcheries. La motion conclut :

1o A ce que le gouvernement s'efforce de faire disparaître les restrictions commerciales par un traité de réciprocité illimitée ;

2o A ce qu'il se fasse représenter directement à Washington ;

3o A ce que le *modus vivendi* reste en vigueur pendant la prochaine saison de pêche.

La chambre a entendu successivement M. Laurier, Sir John A. Macdonald, M. Mills, M. Foster et M. Edgar. La suite du débat a été renvoyée à aujourd'hui.

Nous avons eu entre les mains une lettre de l'honorable M. Chapleau, adressée à un député à la date du 10 février, et arrivée par le dernier courrier.

Au moment où cette lettre a été écrite M. Chapleau hésitait encore à venir immédiatement au Canada où il a été passé deux ou trois semaines dans le mois pour remettre de son traitement.

L'honorable secrétaire d'Etat se plaignait vivement du climat de Paris. "Je ne savais pas, dit-il, ce que c'est que l'hiver à Paris et j'espère bien que je ne le reverrai jamais." L'humidité froide des contrées du nord de l'Europe n'a rien qui puisse être comparé à nos belles gélées dans une atmosphère sèche et avec notre beau soleil d'hiver. L'honorable secrétaire a déterminé à Paris une bronchite qui l'a empêché d'apporter son retour.

Le discours prononcé, hier, par Sir John A. Macdonald, en réponse à M. Laurier, comptera parmi les succès oratoires du vieux chef. Il y a longtemps que Sir John n'avait été aussi en joie et aussi en verve. Sa réponse est un chef-d'œuvre de clarté, de bon sens et d'énergie politique. Elle a fait une profonde impression sur la chambre des Communes.

Le gouvernement fédéral a reçu une réponse à l'invitation qu'il a adressée au mois de novembre dernier aux colonies australiennes, d'envoyer des députés à Ottawa, pour prendre part à une conférence intercoloniale dans laquelle seraient discutés les moyens à prendre pour améliorer les relations commerciales entre le Canada et l'Australie, et pour s'entendre sur une action commune au sujet d'un câble dans l'océan Pacifique.

La réponse est des plus favorables au projet, mais les colonies australiennes font remarquer que formant sept gouvernements et le Canada un seul, il serait plus facile à ces dernières d'envoyer ses représentants en Australie. Les députés pourraient se réunir à Sydney ou à Melbourne, et on leur promet une réception chaleureuse.

Le gouvernement fédéral ne prendra cependant de décision à ce sujet qu'après l'expiration actuelle.

Les orateurs libéraux ont décidé pour parti pris de fournir des griefs aux Etats-Unis contre le Canada. Hier, Sir John A. Macdonald ayant protesté contre l'idée que le gouvernement eût agi, pendant la guerre de sécession, dans les intérêts de la cause sudiste, M. Mills n'a eu rien de plus pressé que de contredire ; et il a tenu à rappeler que des chansons avaient été entonnées dans le sein même de la chambre des Communes pour célébrer les victoires sudistes.

Voilà qui est d'un bon patriote.

Nous empruntons au compte-rendu sténographique du discours prononcé avant hier par M. Laurier, le passage suivant sur les volontaires canadiens : "Le lieutenant colonel Amyot et son bataillon ont fait la campagne sous ma direction, et ce n'est jamais désiré avoir de meilleurs soldats que ceux du bataillon de Québec. Je recommandais aussi des soldats anglais et si j'avais une armée à mettre en campagne, je voudrais qu'elle fut composée de bataillons formés de ces deux nationalités ; le Canada se tirerait ainsi facilement de n'importe quelle difficulté."

Si les diplomates que Sir Richard Cartwright veut charger de représenter le Canada à l'étranger ont, de la manière dont se traitent les questions politiques, la conception qu'a montrée, hier, l'hon. M. Laurier, il sera à craindre que ces ambassadeurs improvisés du parti libéral ne fassent de la bien mauvaise besogne. Les libéraux feront bien d'attribuer quelques années encore à d'instituer une école diplomatique canadienne avant de se lancer sur un terrain aussi dangereux que celui des relations extérieures. Ils y sont déjà assez bien mal préparés.

M. Gauthier, du Pacifique Canadien, a été nommé vice-consul de France pour Manitoba et le Nord-Ouest. Il succède à M. Royal, démissionnaire.

Le *Grip* représente à sa première page une pite bavarde dans la forme d'un nouveau Martin Luther affichant de nouvelles propositions à la porte de l'église.

Ces propositions sont ainsi conçues :

PROCLAMATION
Il faut que les propriétés religieuses soient taxées.

Que les écoles séparées soient abolies et que le bill des jésuites soit déposé.

Et que chaque employé civil en Canada soit obligé de répéter par serment les dogmes du syllabus contre le pouvoir civil et les libertés publiques.

Si nous vivions en Allemagne, sous le régime de fer de M. de Bismarck, il est à peu près hors de doute que l'hon. M. Laurier serait poursuivi aujourd'hui pour haute trahison. Plus d'un adversaire du chancelier allemand a été poursuivi et condamné pour moins que les discours prononcés hier par le chef de la loyale opposition de Sa Majesté, dans la Chambre des Communes d'Ottawa. Mais, fort heureusement, le Canada n'est pas la Prusse ; Sir John A. Macdonald n'est pas M. de Bismarck ; et com me nous sommes nous même ennemi des exagérations et des gros mots, nous nous garderons de parler de trahison. Nous dirons seulement que rarement discours politique a été d'une plus souveraine imprudence et d'une plus insigne maladresse que celui de M. Laurier. Si la Chambre des Communes était un tribunal arbitral chargé de juger le procès des Etats-Unis contre le Canada, les avocats chargés de soutenir l'accusation contre nous ne s'exprimeraient pas autrement que ne l'ont fait hier les orateurs de l'opposition.

Ce n'est pas pour le plaisir de nous livrer à une comparaison plus ou moins exacte que nous avons rappelé en commençant le nom de M. de Bismarck. Au milieu de ses exagérations, de ses colères et de ses caprices tyranniques, M. de Bismarck exprime une idée parfaitement juste quand il refuse à ses adversaires le droit de compromettre, par leurs discours ou par leurs écrits, la sécurité de l'Allemagne, le maintien de ses relations avec les puissances étrangères. L'opposition libérale ne semble pas se douter chez nous, qu'il y ait une réserve à garder quand il s'agit des relations diplomatiques du Canada avec un état voisin. Elle semble vivre sur cette idée que tous les moyens sont bons pour combattre le gouvernement qu'on veut renverser, et elle néglige la distinction essentielle que tout ce qui est permis en matière de politique intérieure cesse d'être licite, quand nous ne sommes plus seuls à nous combattre entre nous et quand l'étranger est appelé à intervenir dans nos débats. Les discours prononcés hier, auront eu pour résultat de fournir à nos voisins des Etats-Unis toutes les armes dont ils pouvaient avoir besoin pour nous combattre plus à l'aise, si de nouvelles négociations interviennent. Nous n'entendons pas dire que l'honorable chef de l'opposition ait eu pleine conscience de la fuite commise. M. Laurier est un honnête homme et un homme loyal par excellence. Mais s'il est vrai qu'il ait agi de bonne foi et sans se rendre compte du tort qu'il faisait à son pays, à un autre point de vue nous n'en serons que plus attristés. Il faut que le patriotisme canadien, le sentiment de notre fierté comme nation soient bien peu développés dans les âmes libérales pour qu'un homme de la valeur de M. Laurier ait pu ne pas sentir que son langage n'était celui d'un politique, ni celui d'un patriote.

Le nouveau libéralisme de l'opposition peut se résumer d'un mot. Elle consiste dans l'aplatissement vis-à-vis des Etats-Unis. Arriver coûte que coûte, à tout prix et sans retard, à une entente qui nous lievra pieds et poings liés à nos voisins, tel est le mot d'ordre. Dans l'application de ce programme, on n'hésite pas à reconnaître que c'est nous qui avons eu tous les torts ; on charge notre gouvernement de tous les crimes ; on rappelle au besoin aux *bankers* les vieux griefs qu'ils pouvaient avoir oubliés, et on leur en demande humblement pardon, en le priant de ne pas confondre le peuple canadien avec le gouvernement. Sir John A. Macdonald, "ce petit, ce galeux, d'où nous vient tout le mal."

Tel a été, hier soir, le résumé du réquisitoire prononcé par M. Laurier en faveur des Etats-Unis contre son pays. Les conclusions du chef de l'opposition n'ont ; pas été moins étranges. Il demande que le gouvernement, avant de s'être assuré des dispositions du nouveau ministre américain, envoie immédiatement des *émissaires* à Washington pour y proposer la réciprocité illimitée, et que nous abandonnions par avance tous nos droits contre les pêcheurs américains, en leur offrant, malgré le rejet du traité des pêcheries, la continuation des avantages qui y étaient stipulés à leur profit. Ce qu'on appelle la continuation du *modus vivendi* n'est pas autre chose.

Cette politique n'est pas seulement dépourvue de toute fierté, elle est dépourvue de toute habileté. Cela n'a jamais été par l'aplatisse-

ment qu'une nation est parvenue à s'entendre avec un puissant voisin. Les Etats ne respectent le bon droit que, lorsque ceux qui le possèdent se respectent eux-mêmes ; et si l'on repassait l'histoire de nos échecs avec les Etats-Unis, on reconnaîtrait que, presque toujours, c'est l'attitude de l'opposition canadienne qui a joué le principal rôle dans ces échecs. Le beau moyen de traiter avec des gens et d'en obtenir quelques concessions, quand l'opposition leur crie, à tue-tête, de ce côté des lignes, que c'est notre gouvernement qui a tort, qu'il demande trop, et qu'il n'y a à se presser de lui rien accorder, car l'opposition, une fois parvenue au pouvoir, promet par avance de se montrer beaucoup plus accommodante.

Sir John A. Macdonald n'a pas eu de peine à réfuter cette singulière politique. Vous voulez, a-t-il dit, que nous nous engageons vis-à-vis de la chambre à concéder aux pêcheurs américains le *modus vivendi* ? Que nous restions à offrir aux Etats-Unis en échange des concessions que nous pouvons avoir à lui demander, si l'opposition canadienne a commencé par se faire abandonner à elle-même, tout ce que nous pouvons avoir entre les mains pour traiter à des conditions équitables.

Vous dites que nous avons eu tous les torts ? Est-ce le langage d'un patriote ? Vous expliquez que les Etats-Unis ont de fortes raisons pour être animés de mauvaises dispositions contre nous, et que c'est notre faute ? Que pourriez-vous dire de plus, si vous vous proposiez de les exciter à ne pas traiter ? Vous soutenez que nous avons cruellement outrepassé nos droits dans la question des pêcheries ? En cela vous allez plus loin que les américains eux-mêmes, car le traité signé l'an dernier a reconnu ces droits ; il a été adopté par les plénipotentiaires des Etats-Unis et approuvé par le président Cleveland ; et le rejet ultérieur par le Sénat ne saurait faire que ce traité n'ait pas existé. Vous voulez que nous envoyions un plénipotentiaire à Washington ? A quel bon ? Vous avez commencé par dire que notre seule ressource était de tout concéder et de nous rendre à merci. Dans de telles conditions, il n'y a pas besoin de traité et il suffit d'écrire à la dernière page du livre de notre histoire : *Fin du Canada indépendant* !

Il paraît maintenant établi que c'est à l'étrange jalousie du général Middleton contre le général Strangé, son ancien et son désir de se priver de services de ce dernier et de le priver de toute participation aux honneurs impériaux qu'a été l'explicable disparition du rapport qui rendait un si complet hommage à la vaillance des bataillons canadiens-français.

M. G. W. Stephens est devenu un des prophètes du *Mail*. Ce politicien en disponibilité, qui vient de faire sa rentrée au conseil municipal de Montréal, a dit, l'autre jour, que sous la politique Mercier on pourrait faire \$200,000 d'économies en supprimant tous les ministres et les chambres et en remettant tout le gouvernement à l'arbitrage de Québec et à la sœur Thérèse. Ce serait à la fois une économie et une révolution. Le *Mail* de ce soir a réjoui de cette facile et le *Mail* de Montréal a aujourd'hui M. G. W. Stephens se plaint que le conseil de l'Instruction soit un corps souverain, supérieur à la législature et que le conseil du clergé gouverne tout à ses dépens l'éducation. Et le *Mail* s'exclame encore, et il remarque combien cette nouvelle observation en faveur de la pléiade de M. Stephens, aux termes de laquelle, il serait beaucoup plus simple d'abolir le conseil municipal de Montréal et de remettre tout le gouvernement à l'arbitrage de Québec et à la sœur Thérèse.

Si les gens des provinces voisines s'abstenaient de se mêler des choses qu'ils ignorent, tout irait beaucoup mieux. M. G. W. Stephens qui vient de passer à l'état d'indépendant aux yeux du *Mail* est intellectuellement un *migis habens*, un homme qui malgré toutes ses forces ne sa sa se faire un *magis*. Quand il était député à la chambre de Québec, il aspirait au poste de trésorier, et comme il était un des rares représentants des anglais protestants dans le parti libéral, on pouvait redouter que malgré son absence de titre il ne finit par atteindre l'objet de son ambition. En 1886, les électeurs de Montréal-Ouest en ont délégué M. Mercier en battant le héros du *Mail* à une supériorité. La disparition de cette nullité bouffie et encombrante a été saluée avec une joie égale dans les deux camps. Et voilà l'homme sur l'opinion duquel le *Mail* s'appuie pour avoir ce qu'il faut penser de la province de Québec. Le *Mail* n'est pas difficile car il ne peut être que l'opinion d'un *black boot*.

L'Electeur s'émerveille que nous autres, biens, soyons tombés assez bas pour ne pas être capables de comprendre le grand exemple de moralité politique donné à Québec par les députés de la majorité qui se sont mis depuis quelque temps à voter assez régulièrement contre les propositions du gouvernement Mercier. Il est vrai que

l'indiscipline fait des progrès à Québec. Un jour c'est M. Lareau qui ne peut pas se décider à avaler le vote qu'on lui offre, un autre jour c'est M. L. O. David, un autre sur encore, ce sont MM. Lussier et Bazinet, M. Bourbonnais ou M. le Dr Trudel. Quoi de plus simple ? s'écrie l'Electeur, quoi de plus facile ? Ces députés ont leur conscience ; sur toutes les grandes questions de principe ils sont d'accord avec le gouvernement, mais sur les questions de détail ils suivent la dictée de leur conscience. Il faut vraiment être *re torty* pour ne pas comprendre ce qu'il y a de beau et de grand L. O. David, qui sent mieux les choses, n'a garde de s'en alarmer. Il se réjouit, au contraire, d'être suivi par des hommes d'un conviction et de caractère. Il nous est avis que le gouvernement de M. Mercier fera bien de ne pas trop se réjouir. Qu'un député soit en désaccord avec son parti sur une question spéciale cela est tout naturel. Mais quand un député vote une série de questions successives, une série de députés se sépare du gouvernement, c'est la preuve indéniable que le gouvernement se grise, qu'il est en train de donner à sa majorité des choses trop dures à avaler, et qu'à force de se tendre, le corde commence à menacer de se rompre. On aura beau dire que les derniers votes de la chambre de Québec laissent planer dans les esprits l'impression que ça se décolle.

Il faudra que le mystère qui continue à couvrir la mort du prince Rodolphe d'Autriche finisse par être éclairci.

Une dépêche assez énigmatique de Munich, au sujet de la comtesse Larisch sœur de Louis de Bavière, vient d'être condamnée par le régent Luitpold en punition de la part prise par elle aux événements qui ont amené la mort du prince Rodolphe.

Voici cette fois un fil indicateur avec lequel il sera assez facile de remonter à la vérité.

A TRAVERS LES JOURNAUX

La *Minerve* commençait hier la publication d'une série de lettres de M. Tassé contre l'annexion.

Nous avons raconté il y a deux jours, les impressions de maladie de M. David Thompson si cordialement accueilli, à son retour, par Sir John et si froidement reçu par ses amis politiques, M. Blake et Sir Richard Cartwright.

L'incident était piquant. Croirait-on que Sir Richard Cartwright a eu la pettesse de la faire relever. Il fait dire dans le *Globe* qu'on s'est trompé et que M. Blake et Sir Richard Cartwright n'ont cessé de porter le plus affectueux intérêt à M. David Thompson pendant sa maladie.

Sans doute, tout cet intérêt sera resté secret ; c'est ce qui fait que M. David Thompson n'en a jamais rien su, comme dans le sabbat d'Arvers.

Dans un article intitulé *Tout pour les Etats-Unis*, l'Empire remarque que nos adversaires y compris le *Mail* lui-même, sont d'accord pour reconnaître le bien fondé des objections formulées contre le droit pour le Canada de conclure des traités. Le *Mail* dit qu'un effet de puissance qui n'est pas souverain et qui n'a pas le droit de conclure des traités, est à traiter avec les puissances européennes, mais ajoutant qu'il, une république comme les Etats-Unis serait peut-être moins délicate. Voilà le bout de l'orvièl et l'Empire n'a pas de peine à le faire ressortir avec une adresse et une force.

Le droit de conclure des traités, dans la pensée de Sir Richard Cartwright, de M. Erastus Wiman et de leurs amis, cela veut dire le droit de traiter avec les Etats-Unis contre l'Angleterre.

Le *Canadien* dit que plusieurs journaux franco-canadiens des Etats-Unis viennent d'exprimer une vigoureuse campagne en faveur de l'annexion.

L'Electeur publie une nouvelle lettre de trois colonnes de M. le sénateur B. Leroche, en tûte : Duplicité, Fourberie et Hypocrisie.

C'est de Sir John A. Macdonald qu'il s'agit, et la lettre a pour but de prouver la duplicité du premier ministre avec le *Mail*. Cette persistance à accuser Sir John de se livrer à de téméraires efforts pour désorganiser l'orangeisme à son propre détriment est une des idées les plus comiques, qu'ait encore inventées la péroraison de parti. Sa lettre débute par une citation plus ou moins authentique de Sir George E. Cartier. Quel remords le sénateur Belrose doit-il être pour l'ombre de Sir George E. Cartier !

Cette même lettre est signée Bayard, à la non de chevalerie, qui nous laisserait à croire que M. Belrose est sans peur, ce qui ne nous oblige pas à penser qu'il soit sans reproche.

Le *Sud* de M. J. B. Rouillard n'y va pas de main morte, et traite le gouvernement Mercier de Turc à Maure. Il n'y a rien de tel que les anciens amis pour se montrer ennemis implacables. Nous extrayons quelques passages du récent article dans lequel le journal de M. J. B. Rouillard apprécie le nouveau bill qui prive les employés publics des droits électoraux.

Le gouvernement hétéroclite de Québec qui par le mélange de ses nuances rouges, bleu, vert, orange, jaune de lui et veri Moche, forme la couleur sale que tout le monde connait, vient de nous donner un nouvel échantillon de ses capacités législatives. Nous avons tous assisté avec inté-

ret au travail pénible, d'éducation de différents projets de loi soumis, retirés, amendés de nos législateurs d'occasion. Tant d'efforts ont enfin abouti à une malaine et dégoûtante mesure. La majorité réchignante qu'un ancien conservateur devenu premier ministre Libéral, National, Radical réusait avec tant de peine à courber sous son fouet, vient de voter une loi qui défraîchisse tous les employés publics et les place sur même pied que les forçats qui sortent du pénitencier, après avoir subi une peine infamante.

A quand la mesure pour défranchiser tous ceux qui savent lire et écrire dans la province de Québec ? Ce ne serait pourtant qu'un pas de plus dans la voie dans laquelle les radicaux viennent de précipiter monsieur Mercier, et consorts.....

Pour une belle loi !!!! pour faire rire de nous autres en voilà une. Il n'y a pas à dire, ça se décolle.

La *Gazette* remarque que l'agitation anti-jésuite est une simple manœuvre libérale. Lorsque le premier bill de M. Mercier sur l'incorporation des jésuites a été voté quel es conservateurs de Québec protestèrent, mais les protestants d'Ontario n'ont rien dit.

Lorsque le bill sur les \$400,000 a été voté l'an dernier, c'était le moment de crier pardessus les toits, les protestants d'Ontario n'ont rien dit.

A l'époque plus récente encore de l'élection de Joliette, M. Mercier était convaincu que le bill serait déposé, et l'on a fait la campagne électorale campagne électorale fédérale, y. T. T. en cherchant à exciter les catholiques contre ce perfide gouvernement qui menaçait de dévaler le bill et qui faisait attendre le pape.

Les protestants d'Ontario ont laissé faire l'élection. Les libéraux protestants se sont réjouis du succès du candidat libéral catholique connu d'une voûte aux yeux de leur cause. Personne n'a encore rien dit.

C'est seulement lorsqu'il est devenu officiel que le gouvernement fédéral ne désavoua pas, qu'il a crié et commencé à s'élever de toutes parts. Si le gouvernement eût désavoué ou eût protesté au nom de l'autonomie des provinces ; le gouvernement ne désavouant, pas on fait appel aux passions protestantes et on s'efforce de verser l'orangeisme dans les esprits.

L'Union des *Canadiens de l'Est*, autre organe conservateur national, est moins sage que le *Sud*, mais elle n'est pas moins précise dans sa désapprobation.

"Nous ne voyons, dit-elle, aucunement la raison d'être d'une pareille législation. La classe des employés publics est certes la plus instruite, la plus intelligente et la plus capable d'exercer avec discrétion le droit de vote."

MM. Lareau, Lussier, Bazinet et Bourbonnais se sont séparés du gouvernement pour voter contre le bill qui n'a réuni à la chambre qu'une majorité de 8 voix. Nous espérons que le conseil saura lui donner le coup de grâce."

Le président Cleveland a signé le jour anniversaire de la naissance de Washington le loi sur l'admission de quatre nouveaux Etats dans l'Union américaine. Les territoires transformés sont le Dakota, qui formera deux Etats, le Dakota septentrional et le Dakota méridional, de dimensions à peu près égales ; le Montana, qui conservera leurs limites actuelles. Le bill dispose qu'il sera tenu des élections dans les nouvelles circonscriptions au mois d'octobre prochain, de façon à ce que les sénateurs et les membres de la chambre aient été choisis d'elles prennent place à la législature nationale à la prochaine session qui s'ouvre en décembre.

Chacun des nouveaux Etats constitué depuis longtemps une population suffisante pour justifier la transformation résolue et chacun d'eux présente les conditions de prospérité permanente requises par la constitution. L'admission du Nouveau-Mexique, qui était sollicité, a été ajournée, bien que la population fut numériquement suffisante, parce qu'elle est dans un état d'infériorité intellectuelle que, d'après le dernier recensement, une très grande majorité des habitants est absolument illettrée.

C'est la première fois depuis l'origine de la République que quatre Etats ont été admis à la fois dans l'Union. Cette mesure est la conséquence de l'accroissement de la population, qui a su vi une progression de plus en plus rapide dans la récente période.—Le *Canadien*.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE
Présidence de M. O'Garra.
Mathew Falabar, Michel Laframboise et John Dillon, ivres, chacun \$3 d'amende et les frais.
John O'Brien, ivre, 1 mois à la prison centrale.
Edward Cummings, vol d'une paire de chaussures chez M. Isaac Dazé, 6 mois à la prison centrale.

Quelque chose DE MERVEILLEUX!

Nous avons en magasin environ 300 différents patrons de nouveaux gilets courts pour dames. Ce sont tous des échantillons pour le commerce du printemps. Les dames peuvent à coup sûr en choisir un et avoir la dernière mode.

Les ayant achetés à la noie des prix réguliers, vu que ce sont des échantillons, ce qui ne diminue pas leur valeur, nous pouvons les vendre à des prix ridiculement pas.

N. B. — Premiers arrivés premiers servis. (Nous ne pouvons faire autrement.)

CHESAPEAKE

Colonie de Terre-neuve. ENTREPRENEURS DE CHEMIN DE FER

Le G. gouvernement de Terre-neuve sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. John Terre-neuve, qui les recevra jusqu'au 15e jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and H. Gg, Procureur, Ottawa, Ont.

Pritchard & Andrews
Si vous voulez faire Reparer vos Balances
INSPECTER vos POIDS
Allez chez le sous-signé.
E'tampes en Chou-chou, Serrurier, pour dates et pour signatures.
Chèques et Billets en encre et en acier.
Presses à Sceaux et Marteaux.
Outils pour Relieurs, Bonnetiers, etc.
E'tampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
No. 175 RUE SPARKS

NOUVEAUX ETATS DE L'UNION AMERICAINE

Le président Cleveland a signé le jour anniversaire de la naissance de Washington le loi sur l'admission de quatre nouveaux Etats dans l'Union américaine. Les territoires transformés sont le Dakota, qui formera deux Etats, le Dakota septentrional et le Dakota méridional, de dimensions à peu près égales ; le Montana, qui conservera leurs limites actuelles. Le bill dispose qu'il sera tenu des élections dans les nouvelles circonscriptions au mois d'octobre prochain, de façon à ce que les sénateurs et les membres de la chambre aient été choisis d'elles prennent place à la législature nationale à la prochaine session qui s'ouvre en décembre.

Chacun des nouveaux Etats constitué depuis longtemps une population suffisante pour justifier la transformation résolue et chacun d'eux présente les conditions de prospérité permanente requises par la constitution. L'admission du Nouveau-Mexique, qui était sollicité, a été ajournée, bien que la population fut numériquement suffisante, parce qu'elle est dans un état d'infériorité intellectuelle que, d'après le dernier recensement, une très grande majorité des habitants est absolument illettrée.

C'est la première fois depuis l'origine de la République que quatre Etats ont été admis à la fois dans l'Union. Cette mesure est la conséquence de l'accroissement de la population, qui a su vi une progression de plus en plus rapide dans la récente période.—Le *Canadien*.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE
Présidence de M. O'Garra.
Mathew Falabar, Michel Laframboise et John Dillon, ivres, chacun \$3 d'amende et les frais.
John O'Brien, ivre, 1 mois à la prison centrale.
Edward Cummings, vol d'une paire de chaussures chez M. Isaac Dazé, 6 mois à la prison centrale.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B., (Successor de L. A. Olliver) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. —BUREAU— Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, Ont.

ARGENT A PRETER BELCOURT & MACCRACKEN Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. ONTARIO ET QUEBEC Scottish Ontario Chambers, 75, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC. Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont. PRES DE L'HOTEL RUSSELL, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 5

FEUILLETON DU "CANADA."

LE PIEGE

TROISIEME PARTIE

Honneur pour honneur.

IV

(Suite)

Tout à coup, il se met à courir dans la direction que Gauthier a prise. Le jeune homme ne peut être loin. Quelques secondes se passent il le rejoint.

Gauthier se croyant poursuivi avait voulu se cacher. Montmayeur ne lui en avait pas la sse le temps.

Les nuages cachant de nouveau les étoiles et l'obscurité était intense.

Qui êtes-vous ? Que me voulez-vous ? De-mande Gauthier. Je voudrais vous parler.

Qui êtes-vous encore une fois ? Regardez moi de plus près. Vous me reconnaitrez.

Jean de Montmayeur ! Ah ! Il retint dans sa gorge les mots de voleur et d'assassin. Il se souvint de ce que Lucienne lui avait fait jurer.

Caudine votre sœur adoptive se meurt, Lucienne lui a dit qu'elle venait de vous voir. Elle voudrait vous embrasser avant de mourir.

Lucienne et Claudine vous réclament. Je me suis élané à votre poursuite.

Gauthier hésite une seconde. Il a comme le vague pressentiment d'un piège qui lui est tendu. Mais il réfléchit du. La cloche, tout à l'heure lui a annoncé que Caudine était en danger. Montmayeur ne ment donc pas. Et puis, il est si près de la fabrique, quelques minutes seulement, le temps d'embrasser Claudine et il repart. Il aura bien le temps de regagner les lignes françaises. La nuit n'était pas près de sa fin.

Allons, dit-il à Montmayeur d'une voix brève, allons je vous suis.

Montmayeur marche en avant d'un pas rapide. Ses yeux brillent. Un sourire erre sur ses lèvres. Ils arrivent.

Montmayeur ouvre la porte. Suivez-moi.

L'escalier est obscur. Ils montent. Montmayeur se s'arrête pas au premier étage. Et cependant c'est au premier étage que se trouve la chambre de Claudine. Il monte au second. Gauthier continue de la suivre.

Montmayeur ouvre une porte. Entrez !

Gauthier fait deux pas et se trouve dans une chambre obscure. Il s'arrête. De nouveau lui revient le pressentiment qu'il a eu tout à l'heure.

Claudine ? demanda-t-il, où est Claudine ?

Il entend derrière lui une porte qui se ferme à clef.

Montmayeur alluma une bougie. Gauthier jette autour de lui un regard étonné. Il se trouve dans le cabinet où Montmayeur fait ses expériences de chimie.

Pourquoi le misérable l'a-t-il conduit là ?

La vague lumière répandue dans cette pièce éclaira de vacillantes lueurs le visage de Montmayeur.

Pourquoi me conduisez-vous ici ? Où est Claudine ? demanda Gauthier.

Montmayeur a un sourire silencieux.

Dans la nuit, on ne voyait pas ce visage abhorré. Gauthier avait assez de force pour se contenir. Mais maintenant qu'il voit le misérable, il lui semble lire dans ses yeux les pensées qui ont précédé et suivi le meurtre de Bourrelle.

Il oublie les serments faits à Lucienne. Son horreur et son désir de vengeance l'emportent.

Et il se précipite sur Montmayeur qui jette les mains autour du cou en criant :

Misérable ! assassin et voleur ! L'étreinte est si violente et si brusque qu'un moment Montmayeur chancelle.

Mais il est robuste.

Après une courte lutte, il se dégage, recule et reprend son sang-froid.

Gauthier hors de lui, reste exaspéré.

Eh bien, qu'est-ce que vous prend ? fait Jean avec calme.

Gauthier a perdu toute prudence. N'est-ce donc que tu as assassiné mon père ?

Montmayeur resta long-temps silencieux. Que va-t-il dire ? Il s'est croisé les bras. Il est étrangement pâle.

Réponds donc. Tu vois bien que je sais tout. Ah ! monstre... comme tu sera châtié.

Calmez-vous, monsieur Bourrelle, je vous amène chez moi, non pas pour vous faire voir Claudine.

Pourquoi ? Pour discuter !

Di ceter, misérable ! Ta vue me soulève le cœur. Je lis ton crime sur ton visage ! Et si brave que je sois, je jure ton âme si basse, si criminelle, si prête à tous les forfaits que j'en suis malgré moi épouvanté.

Il met les mains sur ses yeux. Et cet homme, murmure-t-il, cet homme a eu le courage, à deux pas du cadavre de sa victime de suivre une à une, les péripéties de l'enquête ! Horrible !... Car je rappelle bien ton odieuse figure. Je sais maintenant pourquoi de ce jour-là, instinctivement, je t'ai haï... Ah ! misérable ! misérable !

Et tout à coup, s'attendrissait au souvenir de cette nuit.

Mon pauvre père ! mon pauvre père ! Ah ! tu n'as pas eu de peine à te tuer, il ne s'est pas défendu... Il était si faible ! Un enfant aurait eu raison de lui !

Ses poings se serrèrent. Le jour où tu monteras à l'échafaud blême et suant ton angoisse je serai près de toi, Montmayeur. Je ne te quitterai pas. Et tu emporteras mon regard et mon sourire de vengeance dans l'éternité.

Montmayeur laissait passer ce flux de paroles.

Il retint impassible. Il n'avait pas décroisé les bras.

La nuit commençait à s'éclaircir au loin des lueurs de l'aube. La lumière de la bougie y à l'air. C'était l'aurore.

Gauthier tressaillit.

Il lui fallait partir. Il s'approche de Montmayeur.

Je m'en vais dit-il, parce qu'il le faut, parce que le devoir m'appelle. Mais la guerre finie, et ce sera sans doute bientôt, si quelque balle prussienne ne m'a pas tué dans la journée qui commence tu me rattras. Je m'attacherai à tes pas jusqu'au jour de ton châtiment.

Il alla vers la porte, voulut l'ouvrir. Elle était fermée. La clef n'était pas sur la serrure.

Il regarda Montmayeur, indécis, ne comprenant pas et revint à la porte, contre laquelle il donna un vigoureux coup d'épaulé.

Elle était solide et massive. Il ne l'ébranla même pas.

Qu'est-ce que cela veut dire ? demanda-t-il enfin.

Montmayeur souriait. Et désignant la porte :

Vingt hommes plus robustes que vous ne l'ébranleraient pas, dit-il ; n'usé donc pas vos forces contre elle, ce serait inutile.

Ouvre-la donc... Je te l'ordonne... Il faut que je regagne les lignes françaises... Voici le jour... Tout à l'heure je ne le pourrai plus... Je trouverai des soldats allemands à chaque pas... Et tout à l'heure aussi à mon bataillon où j'ai laissé mes armes et mon sac, on s'apercevra de ma disparition.

Peu n'importe... regarde aussi cette fenêtre... Elle est protégée par des barreaux dont tu ne viendras pas facilement à bout. Tu ne peux donc sortir que par la porte ou la fenêtre. Ces deux sorties, seules, existent. La porte, tu en as essayé la solidité. Quant à la clef, la voici, mais je suis plus fort que toi. Ne tente pas de me la prendre. Reste donc à la fenêtre. Je vais te l'ouvrir.

Il ouvrit en effet toute grande.

Sois convaincu par toi-même de la solidité des barreaux.

Gauthier se rua sur les barres de fer, s'y campanna, les secoua, se meurtrissant les mains. Il ne les remua pas.

Du reste, continuait d'expliquer tranquillement Montmayeur, même si tu réussissais, à quoi cela te servirait-il ? Tu te briserais les jambes sur le pavé de la cour, en tombant.

Que veux-tu de moi ? fit Gauthier d'une voix altérée.

Te persuader d'abord que tu es en mon pouvoir. Tu n'as pas d'armes. Moi j'ai mon arme. Rien au monde que tu aies voulu ne peut te faire sortir de cette chambre.

A continuer.

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES

F. G. JOHNSON & CIE

Ingenieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de travaux en fer, en plomb et travaux en cuivre.

Chantepleurs en cuivre, Valves, inspireurs et bouillottes.

Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes nationaux.

Pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouillottes.

Lieux d'aisance, Eviers et baigns, etc.

Ouvrures en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

Appareils pour engins de PRASE combinés à air chaud.

568, RUE SUSSEX, 568 En face de la rue George.

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR et MEDAILLEUR 85 RUE METCALFE OTTAWA, ONTARIO

LAURENT DUBAMEL ETAL D.-WANCHE BV.

Assortiment complet des meilleurs viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucissons, etc. Comme par le passé. M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront honorer de leur bienvenu son établissement.

112 87-88

JOS. FORTIER

ÉPICERIES EN GÉNÉRAL Coin des rues Cumberland et Clarence.

Constantement en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes à des prix raisonnables. Vouant d'offrir ce nouveau poste de commerce le sous-général sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Avant d'émigrer dans un pays plus riche, par la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de marchandises au meilleur prix possible.

Mouvements en Marchandises et Grand au prix réduits.

Atelier de Marbre et Granit de la Cité R. BROWN, Prop. 26 rue York

CHS. DES JARDINS, AGENT D'ASSURANCE ET COÛTIER

Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS - OTTAWA -

Représente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents; ainsi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : \$40,000,000

Marchand de Boyux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

Solution d'Antipyrine de TROUETTE CONTRE Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphyseme, Goutte, Rhumatisme, Sciaticque et DOULEURS en général.

LINIMENT GENEAU 35 ANS DE SUCCÈS Seul TOPIQUE remplaçant le FEE sans douleur ni chute du poil. Adopté par les vétérinaires renommés; éleveurs, entraîneurs, etc.

Intéressante Découverte Brevetée PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES) Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer (La Peau, Le Linge, Papier à Lettres, etc.)

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 207, rue St-Honoré, à PARIS

Vin & Sirop de Dusart

Le Lacté-Phosphate de chaux contenu dans le SIROP de DUSART est le plus puissant des réparateurs.

Il raffermi et redonne les os des enfants rachitiques; rend la vigueur et l'activité aux adolescents mous et lymphatiques et à ceux qui sont fatigués par une croissance trop rapide; chez les vieillards, il facilite la digestion des aliments.

Les jeunes enfants, qui prennent le VIN de DUSART, supportent leur état sans fatigue et sans vomissements et donnent le jour à des enfants plus vigoureux.

Le Lacté-Phosphate de chaux enrichi le lait des nourrices et garantit les enfants contre la diarrhée et les maladies de croissance. Par son influence, la digestion se fait sans fatigue et sans vomissements.

Le VIN et le SIROP de DUSART rétablissent l'appétit et les forces des convalescents, et conviennent dans tous les cas de fatigue ou d'épuisement du corps humain.

ASTHME CIGARETTES INDIENNES

Le plus efficace des remèdes connus pour combattre l'asthme, l'oppression, la toux nerveuse, les catarrhes, l'émphyseme.

MATICO de GRIMAULT & Co INJECTION MATICO de GRIMAULT & Co

elle a agi en quelques heures une réputation universelle. Très efficace dans les écoulements les plus rebelles.

CAPULES de MATICO de GRIMAULT & Co

Les médicaments ci-dessus se trouvent à Paris : 8, rue Vivienne; à Montréal chez L'Éclair, Sons et Co; à Québec chez le Dr. Mozer et Co.

MALADIES DES ENFANTS SIROP de RAIFORT IODÉ

Depuis vingt années on médicamente donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants pour lesquelles l'usage de foie de morue et le sirop antiscorbutique.

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes de la gorge et les diverses éruptions de la peau, de la tête au visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat le rachitisme et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaîté naturelles. C'est un adjuvant précieux contre les écoulements de lait et un excellent dépuratif.

SANTAL de MIDY

Pharmacie de Paris

Supprime l'écoulement, l'urétrite et les écoulements. Guérit en 48 heures les écoulements de toutes les variétés dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles.

Vin de Peptone de CHAPOTEAUT

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac humain. On connaît ainsi les malades, les convalescents, les vieillards et les enfants atteints d'Anémie par épuisement, Digestion difficile, Diarrée des aliments, Diarrée, Diabète, Phthisie, Dysenterie, Tumeurs, Cancors, Maladies du foie et de l'estomac.

Les médicaments ci-dessus se trouvent à Paris : 8, rue Vivienne; à Montréal chez L'Éclair, Sons et Co; à Québec chez le Dr. Mozer et Co.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"LE CANADA"

JOURNAL QUOTIDIEN et HEBDOMADAIRE

BUREAUX

414, 416 RUE SUSSEX.

ATELIERS

116, RUE ST PATRICE

OTTAWA

D. L. BEAUDET

COIN DES RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA

MANUFACTURIERS DE Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambriser, Meubles, etc., etc.

Bois de charpente préparé constamment en mains.

Les meilleurs Machines améliorées sont en usages dans notre établissement

Ouvrage de première Classe garanti. Communication téléph. niques.

BUREAU A LA VILLE: No. 26 RUE SPARKS, RUSSELL HOUSE

VENTE POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT.

HARRIS & CAMPBELL

Manufacturiers et Importateurs de Meubles

Appellent l'attention de leurs nombreux clients et le public en général sur la

Grande Vente pour cause de Déménagement

Qui aura lieu avant qu'ils transportent leur entrepôt au: COIN DES RUES O'CONNOR ET QUEEN

LE 1er NOVEMBRE.

Le plus Beau et le plus Vaste Entrepot de Meubles

Est maintenant vendu à une

REELLE REDUCTION DE 10 POUR CENT

(Argent comptant.)

Par cette ancienne et honorable Maison d'Ottawa.

LES MEILLEURS ARTICLES. LES PLUS BAS PRIX. SATISFACTION A TOUS

Tous sont invités à venir nous voir et seront les bienvenus.

HARRIS & CAMPBELL,

RUE O'CONNOR (pres la Rue Sparks.)

AVIS! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est

CHEZ THOS. BIRKETT, 115 Rue Rideau

P.S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs; 1,000 Châchettes pour Sleigh; Venes et voyez-nous.

MANUFACTURE DE VOITURES ROYALE

S. LEVEILLE PROPRIETAIRE.

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S. D. THOMPSON, dans la branche de Carrosserie, plus spécialement Voitures Légères, Sulkeys, etc. Étant arrivés de Chicago et des autres villes américaines nous avons pu être de grandes connaissances dans nos états, nous sommes en mesure de garantir nos très satisfaisantes. Nos ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction; les matières employées sont-elles les meilleures que l'on puisse se procurer et nos prix très réduits. Attention spéciale et prompt à toutes commandes, tel est le système que nous suivons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY

(LIMITÉE) ÉTABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPORÉE EN L'ANNEE 1883

HULL, P.Q.

MANUFACTURIERS et MARCHANDS en GROS;

Bois de Charpente, Portes

Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc.

Seaux, Baquets, Planches à Laver, Boîtes et Caisses d'Emballage.

ALLUMETTES, "TELEGRAPHE" de Première Qualité.

Fourrures à Reduction

Grandes réductions dans les Casques en Loure, Mouton de Perse, Seal, Castor, Etc

Pelleis, Dolmans, Beas, Etc Etc

Peaux de buffles, de chèvre, loups-cerviers, etc., chez

JOSEPH COTE

MANCHONNIER

114 RUE RIDEAU, OTTAWA.

SALLE DE VARIETES

Secrétaires, Bibliothèques, Chaises hercyniennes, Chaises d'Inde

Chaises en Empire, Arme de bien-être de salon, de chambre à coucher, Sofa, Canapés, lits, tapis de seconde main, Tables de salons et restaurants, Bâches et poeles.

Miroirs, en un mot ce qu'il faut pour meubler une maison.

632 & 634 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN

[N.B. Peules de toutes sortes.]

Publié par

10ème ANNÉE

LE CANADA

Prix de l'abonnement

En avant

En arrière

En sus

En moins

En plus

En moins